INVITATION

Les déjeuners-causeries de l'IMAQ

En collaboration avec le Comité Développement Durable de l'IMAQ

TITRE : MÉDIATION ET FACILITATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE : PRINCIPES ET BONNES PRATIQUES

CONFÉRENCIERS :

Mario Gauthier est professeur agrégé au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et chercheur membre du Réseau interuniversitaire d'études urbaines et spatiales Villes Régions Monde. Géographe et urbaniste de formation, il détient un doctorat en études urbaines. Ses travaux de recherches et publications portent sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme, la planification territoriale, l'évaluation environnementale et le développement durable des territoires. Il s'intéresse particulièrement aux thèmes de la ville durable et de la participation publique en environnement, aménagement et urbanisme et est l'auteur du Rapport de recherche préparé pour le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) « *La facilitation en environnement : Recension des écrits, études de cas et principes de « bonnes pratiques* » (2011).

Jacques Bénard est fondateur de l'entreprise Acertys qui intervient auprès de promoteurs publics et privés pour la prévention et la résolution des conflits autours d'enjeux environnementaux et sociaux. Il est intervenu notamment avec Andrea Morisson sur un des exemples présentés dans le rapport de Mario Gauthier. Ingénieur civil, il est également détenteur d'une maîtrise de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.

SUJET TRAITÉ : Les impacts environnementaux et sociaux des projets d'infrastructures et industriels (transport, production d'énergie, mines, exploitation forestière, etc.) touchent les besoins et intérêts de différentes parties prenantes de la société (promoteurs, municipalités, associations, experts, gouvernement, médias). L'expérience montre qu'un manque d'implication des parties prenantes en amont et tout au long du projet peut atteindre son niveau d'acceptabilité sociale et mener à des conflits susceptibles de le retarder ou de l'annuler. L'objectif sera de présenter les facteurs clefs de succès de la facilitation et de la médiation environnementale et sociale dans une optique de prévention et de résolution des conflits dans ces domaines et d'explorer comment les médiateurs peuvent contribuer à ces démarches.

Collectivement les membres de l'IMAQ recoupent une telle variété de formations académiques, d'expertises et d'expériences professionnelles que la mise en commun de cette richesse représente une ressource inestimable de co-développement et de co-perfectionnement.

En vous inscrivant aux activités de ce projet, vous aurez l'occasion de vous faire entretenir de divers sujets rattachés au thème de la prévention et du règlement des différends. Suite à une présentation succincte du sujet par le conférencier, la formule du déjeuner-causerie laissera place, dans une atmosphère détendue et conviviale, à une période de questions, d'échanges d'informations ou de partage de pratiques professionnelles.

Pour paraphraser les anglo-saxons :

C'est notre tasse de ~~thé~~ café

DATE : Le 6 décembre 2011

HORAIRE : 7h30 Arrivée / 7h45 Conférence
8h30 Période de questions et d'échanges / 9h00-9h30 Fin de l'activité

LIEU : **MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**, 50, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (salle Ste-Catherine – 2e étage)
(métro St Laurent ou Place des Arts, stationnements à proximité)

INSCRIPTION : (nombre de places limité – date limite : mercredi, le 30 novembre 2011)

Coût :
☐ **Étudiants** ..... 20 $ (taxes incluses)
☐ **Membres**..... 35 $ (taxes incluses)
☐ **Non-membres**..... 45 $ (taxes incluses)

TPS : 141180976 RT
TVQ : 1015607021

Veuillez réserver votre place par télécopieur au 514-282-2214 et faire suivre votre paiement à :

☐ Paiement par chèque : Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, C.P. 874, Succursale B., Montréal (Québec) H3B 3K5.
☐ Paiement par carte de crédit ☐ Visa ☐ Mastercard

_____ Exp. _____ / _____ _____
Numéro de la carte mois / année Signature

Accréditation : Cette activité de formation fait l'objet d'une demande de reconnaissance selon le *Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats.*

J'assisterai au déjeuner-causerie

Nom :_____ **Courriel :** _____ **Tél. :** _____

Pour information : Lucie Bolduc Tél.: 514-282-3327 · Fax : 514-282-2214 · lbolduc@imaq.org